

N° CP **6^e/55-07**
Séance du - 8 JUIN 2007

CONTRAT CADRE PLURIANNUEL

- **Contrat d'assainissement avec la Commune de ROMAGNY**
- **Contrat d'assainissement avec le SIA du GUTZWILLER**
- **Contrat d'assainissement avec le SIVOM de WAHLBACH-ZAESSINGUE**

La Commission Permanente du Conseil Général,

- VU l'article L 3211-2 du Code Général des Collectivités Territoriales relatif à la compétence de la Commission Permanente,
- VU la délibération n° 2005/I – 6^{ème}/08 du Conseil Général du 10 décembre 2004 relative au 3^{ème} Contrat Cadre Pluriannuel,
- VU la délibération du Conseil Général n° 2007/I – 5^e/08 des 14 et 15 décembre 2006 relative aux délégations de compétence à la Commission Permanente,
- VU l'avis de la Commission de l'Agriculture, de l'Environnement et du Cadre de Vie en date du 10 avril 2007,
- VU le rapport du Président du Conseil Général,

APRES EN AVOIR DELIBERE

- Approuve les projets de contrats d'assainissement avec la Commune de Romagny, ainsi qu'avec le Syndicat Intercommunal d'Assainissement du Gutzwiller et le SIVOM de Wahlbach-Zaessingue.
- Autorise le Président du Conseil Général à signer les documents joints au rapport.

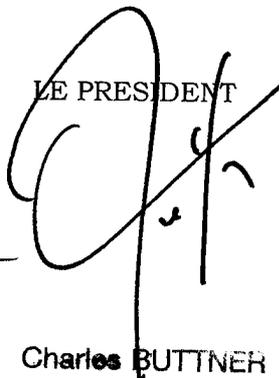
Adopté
.....voix contre
.....abstentions

Acte certifié exécutoire
Réception par le Préfet : **4.2. JUIN 2007**
Publication : **4.5. JUIN 2007**
Pour le Président du Conseil Général
et par délégation



Ludovic LIONS

LE PRESIDENT



Charles BUTTNER